



CLASSIQUES
GARNIER

TÓTH (Ferenc), « Les pays arabo-musulmans de l'Empire ottoman vus par un écrivain voyageur contemporain de Rousseau. Les *Mémoires de François de Tott* (1733-1793) », *Rousseau, les Lumières et le monde arabo-musulman. Du XVIII^e siècle aux printemps arabes*, p. 67-84

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-05759-8.p.0067](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-05759-8.p.0067)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2017. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

RÉSUMÉ – Le baron de Tott se fit une grande réputation en Europe et fut considéré comme un des modernisateurs européens les plus célèbres de l'Empire ottoman. Ses Mémoires comportent les comptes-rendus de ses missions en Orient. L'ouvrage eut beaucoup de succès, car il fut de la plume d'un expert des peuples orientaux et parce qu'il participa activement au débat philosophique et historique sur les civilisations orientales, en particulier sur la nature du despotisme oriental.

ABSTRACT – François baron de Tott was well known in Europe and he was also considered as one of the most important western modernizers of Ottoman Empire. His memoirs contain the history of his oriental missions. This work had a great success because it was made by an expert of oriental affairs, and because of his participation to the philosophical debate on oriental despotism.

LES PAYS ARABO-MUSULMANS
DE L'EMPIRE OTTOMAN
VUS PAR UN ÉCRIVAIN VOYAGEUR
CONTEMPORAIN DE ROUSSEAU

Les Mémoires de François de Tott (1733-1793)

Les *Mémoires du baron de Tott sur les Turcs et les Tartares* constituent le produit des différentes missions d'un diplomate et militaire français d'origine hongroise. La vie et l'œuvre de François, baron de Tott, passent pour des sujets peu connus dans l'histoire des idées politiques de nos jours¹. Ce personnage historique était issu de l'immigration étrangère (hongroise) de l'époque des Lumières et fut attaché à la monarchie française disparue dans les années turbulentes de la Révolution française. D'autre part, ses activités politiques et littéraires restèrent dans l'ombre des grandes figures de l'expédition d'Égypte et de la pensée politique moderne. Pourtant ses travaux furent particulièrement appréciés à la fin de l'Ancien Régime. Selon le mot d'Henry Laurens l'ouvrage du baron de Tott fut un véritable *best-seller* avec cinq éditions en deux ans². Les trois éditions d'Amsterdam (1784, 1784-1785, 1785), celle de Paris (1785) et celle de Maastricht (1785) eurent beaucoup d'écho dans toute l'Europe. Le livre fut traduit bientôt en quatre langues : en allemand (Vienne, 1788), en anglais (Dublin, 1785 ; Londres, 1785), en néerlandais et en danois. Il aurait même existé une traduction polonaise. Dans l'orientalisme naissant, les Mémoires du baron de Tott devinrent

1 La présente étude reprend des éléments de notre édition critique des mémoires du baron de Tott (*Mémoires du baron de Tott sur les Turcs et les Tartares*, Maastricht, 1785. *Bibliothèque des correspondances, Mémoires et journaux* N° 7, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 2004, désormais : *Mémoires*) ainsi que de notre biographie scientifique sur l'auteur (*Un diplomate militaire français en Europe orientale à la fin de l'Ancien Régime. François de Tott (1733-1793)*, Istanbul, Éditions Isis, 2011).

2 Henry Laurens, *Les Origines intellectuelles de l'expédition d'Égypte*, Paris-Istanbul, Éditions Isis, 1964, p. 63.

rapidement un ouvrage de référence. L'écho le plus lointain, mais d'autant plus frappant, vint du Nouveau Monde : la traduction anglaise des *Mémoires du baron de Tott sur les Turcs et les Tartares* fut l'un des ouvrages les plus empruntés par les membres de la New York Society Library en 1789³. Dans cette étude nous souhaiterions présenter la vie et l'ouvrage principal de François de Tott du point de vue des idées politiques de Rousseau et des Lumières.

Fils d'un émigré hongrois issu de la guerre d'indépendance menée par le prince François II Rákóczi (1703-1711), François de Tott naquit en France dans un village de la vallée de la Marne en 1733. Dès sa plus tendre enfance, il fut élevé pour succéder à son père qui était un des agents diplomatiques les plus remarquables de la France en Orient. Il fut envoyé avec son père à Constantinople pour y apprendre la langue turque et connaître les coutumes du pays afin d'en faire un rapport écrit au roi. Il quitta la Turquie en 1763 et rentra en France afin de solliciter une mission diplomatique en Orient. Il fut envoyé en Crimée en 1767 en tant que consul de France auprès du khan des Tatars. Il assista à la campagne d'hiver des Tatars contre les Russes et il séjourna chez eux jusqu'à la mort du khan, survenue en 1769. Il se rendit alors à Constantinople où il travailla à la fortification des détroits des Dardanelles et du Bosphore et à la modernisation de l'armée ottomane. Il se fit alors une grande réputation en Europe et fut considéré comme un des modernisateurs européens les plus célèbres de l'Empire ottoman. Retourné en France en 1775, il participa à l'élaboration d'un plan de partage de l'Empire ottoman dont la province de l'Égypte était destinée à la France. Sa dernière mission fut l'inspection des consulats et représentations commerciales français du territoire ottoman avec une mission secrète de reconnaissance militaire de l'Égypte en 1777-1778. Ses Mémoires comportent les comptes rendus de ses quatre missions en Orient. L'ouvrage eut beaucoup de succès, car il était de la plume d'un expert des peuples orientaux et parce que son auteur participa activement au débat philosophique et historique sur les civilisations orientales, en particulier sur la nature du despotisme oriental. Les Mémoires du baron de Tott étaient donc un ouvrage à la fois littéraire, scientifique et idéologique. Dans notre étude, nous souhaiterions analyser les pensées politiques de ce voyageur

3 Christopher Herold, *Bonaparte en Égypte*, Paris, Plon, 1964, p. 15.

en les comparant aux idées de Jean-Jacques Rousseau, dont il était un contemporain et dont il connaissait les ouvrages, mais qu'il n'a sans doute pas rencontré.

Les *Mémoires du baron de Tott sur les Turcs et les Tartares* présentent à la fois l'unité des Mémoires personnels d'un diplomate arrivé au terme de sa carrière et la diversité des sujets traités dans une série de textes hétéroclites. Bien qu'il s'agisse d'un texte linéaire présentant quatre périodes de la vie de l'auteur, les quatre livres et le discours préliminaire sont de nature différente. La genèse de ces textes ne peut être déterminée d'une manière exacte. Bien des raisons laissent présumer que ces différents textes sont les produits de différentes périodes, peut-être même destinés à des publications séparées.

La partie la plus originale du livre est sans doute le *Discours préliminaire* qui introduit les souvenirs du diplomate de la fin de l'Ancien Régime. C'est à la fois un essai philosophique et historique sur les différentes civilisations et un pamphlet politique sur le despotisme oriental qui critique vivement la théorie de Montesquieu sur l'influence des climats sur les sociétés. Contrairement à l'auteur de *De l'Esprit des lois*, le baron de Tott souligne la supériorité des forces morales sur les forces physiques (le climat) : « Le moral domine toujours le physique, lorsque la tyrannie ou l'abus de la liberté ne lui rendent pas tous ses droits⁴. »

Néanmoins, il existe une seule exception, où les forces physiques résistent aux forces sociales : ce sont les montagnes. Évoquant son voyage au Moyen-Orient, le baron de Tott prétend que seuls les habitants des montagnes, comme les Kurdes ou les Druzes, peuvent résister au despotisme de l'Empire ottoman⁵. Le *despotisme oriental* est d'ailleurs un leitmotiv dans les Mémoires du baron de Tott. Cette formule revient souvent dans les différentes parties de l'ouvrage et constitue un fil conducteur politique qui les relie⁶. Cette théorie de la pensée politique,

4 *Mémoires*, p. 50.

5 « En parcourant la côte de Syrie, on voit le despotisme s'étendre sur toute la plage, et s'arrêter vers les montagnes au premier rocher, à la première gorge facile à défendre ; tandis que les Kurdes, les Druzes, & les Mutualis, maîtres du Liban et de l'Anti-Liban, y conservent constamment leur indépendance, leurs mœurs et le souvenir du fameux Facardin », *ibid.*, p. 50-51. Sur les montagnards, voir aussi Rousseau, *La Nouvelle Héloïse, Œuvres complètes*, II, Paris, « Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard, 1964, p. 76-84.

6 Selon Numa Broc, l'intérêt de cet ouvrage est purement politique. Voir Numa Broc, *La Géographie des philosophes, Géographes et voyageurs français au XVIII^e siècle*, Association des

qui est pourtant assez ancienne, connu des métamorphoses considérables au cours du XVIII^e siècle⁷. La fameuse controverse sur le despotisme oriental, comme l'a bien démontré Henry Laurens, subit une transformation radicale après la publication des Mémoires du baron de Tott⁸.

Il est intéressant de noter que Rousseau exprimait des idées très similaires à propos de l'influence du climat sur les systèmes politiques et sur l'idée du despotisme oriental. Dans un fragment intitulé *Considérations sur l'influence des climats relativement à la civilisation*⁹, Rousseau insiste sur le rôle déterminant du cadre géographique sur la manière de vivre des habitants : « Mille variétés sur la terre, dans la terre, déterminent les manières d'être de ses habitants et les assujettissent à certaines conditions. Généralement les montagnards sont pasteurs par état, les habitants des bois chasseurs par état, ceux des plaines laboureurs par état¹⁰. »

Rousseau développa ses idées sur l'influence du climat sur le gouvernement dans *Du contrat social*, en particulier dans le Livre III, au chapitre 8 intitulé *Que toute forme de gouvernement n'est pas propre à tous les pays*. En admettant le principe de l'influence du climat sur les sociétés – notamment l'existence du despotisme dans les pays dits chauds – Rousseau insistait également sur les autres facteurs :

Distinguons toujours les lois générales des causes particulières qui peuvent en modifier l'effet. Quand tout le Midi serait couvert de républiques, et tout le Nord d'États despotiques, il n'en serait pas moins vrai que, par l'effet du climat, le despotisme convient aux pays chauds, la barbarie aux pays froids, et la bonne politie aux régions intermédiaires. Je vois encore qu'en accordant le principe, on pourra disputer sur l'application : on pourra dire qu'il y a des pays froids très fertiles, et des méridionaux très ingrats. Mais cette difficulté n'en est une que pour ceux qui n'examinent pas la chose dans tous ses rapports. Il faut, comme je l'ai déjà dit, compter sur des travaux, des forces, de la consommation, etc.¹¹

publications près les Universités de Strasbourg, Fondation Baulig, Paris, Ophrys, 1975, p. 500.

7 Voir à ce sujet Alain Grosrichard, *Structure du sérail. La fiction du despotisme asiatique dans l'Occident classique*, Paris, Seuil, 1979.

8 Henry Laurens, *Les Origines intellectuelles...*, op. cit., p. 63-73.

9 Selon Catherine Volpilhac-Auger ce fragment peut remonter à l'époque où Rousseau prenait des notes pour la rédaction soit de ses *Institutions politiques*, soit du *Discours sur l'origine de l'inégalité*. Voir C. Volpilhac-Auger, « Fragments politiques », dans J.-J. Rousseau, *Œuvres complètes* t. V. *Écrits politiques et économiques* 2, éd. par R. Trousson et F. S. Eigeldinger, Genève-Paris, Slatkine-Champion, 2012, p. 640.

10 *Ibid.*, p. 645.

11 *Du contrat social ou principes du droit politique*, J.-J. Rousseau, *Œuvres complètes* t. V. *Écrits politiques et économiques* 2, éd. par R. Trousson et F. S. Eigeldinger, Genève-Paris,

Par ailleurs, Jean-Jacques Rousseau élabore une corrélation entre les dimensions des États et la qualité du gouvernement selon laquelle les grands pays sont particulièrement propres aux abus du gouvernement :

L'avantage d'un gouvernement tyrannique est donc en ceci d'agir à grandes distances. À l'aide des points d'appui qu'il se donne, sa force augmente au loin comme celle des leviers. Celle du peuple, au contraire, n'agit que concentrée ; elle s'évapore et se perd en s'étendant, comme l'effet de la poudre éparse à terre, et qui ne prend feu que grain à grain. Les pays les moins peuplés sont ainsi les plus propres à la tyrannie ; les bêtes féroces ne règnent que dans les déserts¹².

Néanmoins, Rousseau fit une distinction claire entre la tyrannie et le despotisme, et cela indépendamment de la situation géographique des pays concernés¹³.

La première partie des mémoires de Tott est consacrée à son premier séjour en Turquie (1755-1763), aux années d'étude de la langue turque. C'est un ensemble de petits textes sur la capitale, la société, les mœurs ottomanes, qui ne sont liés que par un axe chronologique très peu visible. Les repères chronologiques n'existent qu'au début (1755) et à la fin (1763) et ne servent qu'à les encadrer dans une structure temporelle vague. Entre ces deux dates, le voyage se situe dans un espace de temps indéterminé, un temps despotique, marqué selon Tott par une chronologie de désastres :

Cependant deux événements malheureux vinrent ralentir cette vexation : ce n'est jamais que par de nouveaux désastres, que l'humanité soumise au despotisme, reçoit le soulagement de ceux qu'elle a soufferts, et je remarquerai à cet égard, que lorsqu'on interroge à Constantinople quelqu'un sur son âge, il répond toujours en citant l'année de la grande peste, celle de la famine, l'époque de telle rébellion, de telle incendie¹⁴.

Le baron de Tott devait rédiger cette série de textes descriptifs, anecdotiques et analytiques sur la civilisation ottomane après son retour en France en 1763. Il avait des ambitions littéraires et il avait déjà fait

Slatkine-Champion, 2012, p. 551.

12 *Ibid.*, p. 553-554.

13 « Pour donner différents noms à différentes choses, j'appelle tyran l'usurpateur de l'autorité royale, et despote l'usurpateur du pouvoir souverain. Le tyran est celui qui s'ingère contre les lois à gouverner selon les lois ; le despote est celui qui se met au-dessus des lois mêmes. Ainsi le tyran peut n'être pas despote, mais le despote est toujours tyran », *ibid.*, p. 559.

14 *Mémoires*, p. 103.

des essais littéraires à la fin de son premier séjour à Constantinople. Il envoya ses manuscrits intitulés *Mémoire sur la Turquie* et *Quelques anecdotes turques, bonnes et mauvaises* à des personnalités importantes de la cour de Versailles, à des écrivains comme Voltaire, et surtout à des amis comme le comte de Vergennes, ambassadeur de France à Constantinople. Selon le témoignage de son mémoire daté de mai 1766 et adressé au ministre des Affaires Étrangères, ces écrits firent une telle impression sur le duc de Choiseul qu'il finit par lui promettre un poste d'ambassadeur à Cologne¹⁵. Le jeune écrivain envoya ses premiers écrits à Voltaire. Le philosophe rédigea une lettre de remerciements au baron de Tott (Ferney, le 23 avril 1767) dans laquelle il apprécia ainsi les quelques histoires de son séjour en Turquie :

Je m'attendais bien que vous m'instruiriez, mais je n'espérais pas que les Turcs me fissent jamais rire. Vous me faites voir que la bonne plaisanterie se trouve en tout pays. Je vous remercie de tout mon cœur de vos anecdotes mais quelques agréments que vous ayez répandus sur tout ce que vous me dites de ces Tartares circoncis, je suis toujours fâché de les voir les maîtres du pays d'Orphée et d'Homère. Je n'aime point un peuple qui n'a été que destructeur et qui est l'ennemi des arts¹⁶.

À notre connaissance Tott n'eut aucun contact personnel avec Jean-Jacques Rousseau et nous ignorons jusqu'ici s'il lui envoyait des manuscrits à cette époque. En revanche, une liste de livres dressée lors de la vente de sa bibliothèque sous la Révolution française nous permet de savoir qu'il possédait au moins une anthologie des écrits de Rousseau¹⁷.

Très certainement, les premiers textes n'étaient pas des critiques aussi violentes du despotisme oriental que dans leur version définitive.

15 « M. le chevalier de Vergennes témoin du zèle et de l'application du baron de Tott approuva qu'il vint en 1763 réclamer les bontés du ministre et rendit son témoignage avantageux de sa conduite et de son travail. Le baron de Tott en devait donner une des preuves de son application en composant un ouvrage sur les mœurs et le gouvernement des Turcs. Il a eu l'honneur de le présenter à Monseigneur le duc de Choiseul et cette époque fut d'autant plus précieuse au baron de Tott qu'elle lui a procuré des témoignages suivis de ses bontés et la promesse de la première place vacante, nommément celle de Cologne », AD (Archives Diplomatique, La Courneuve), dossiers du Personnel, première série, vol. 67, fol. 10.

16 Voltaire, *Correspondance*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1983, tome VIII, p. 1100.

17 Voir, sur la bibliothèque du baron de Tott, Ferenc Tóth, « La bibliothèque d'un voyageur du XVIII^e siècle », *Cultivateur de son jardin, Mélanges offerts à Monsieur le Professeur Imre Vörös*, Revue d'études françaises, Budapest, 2006, p. 223-244.

Après son premier séjour en Turquie, Tott se préparait consciemment à une carrière diplomatique en Orient. D'après le témoignage de Voltaire, il écrivit surtout des anecdotes remplies de plaisanteries sur les Turcs. La vraie déception viendra plus tard, quand après avoir vaillamment défendu le détroit des Dardanelles, le baron de Tott sera obligé de quitter la Turquie affaiblie par les intrigues du Sérail. Le despotisme oriental était une des théories politiques les plus controversées de cette époque¹⁸. Une grande quantité d'essais, de récits de voyage, de pamphlets philosophiques, d'histoires des peuples orientaux, surgirent au cours du Siècle des lumières. Hormis le classique *De l'Esprit des Lois* de Montesquieu, il convient de rappeler les *Recherches sur l'origine du despotisme oriental* de Nicolas-Antoine Boulanger¹⁹.

La deuxième partie des Mémoires du baron de Tott comprend aussi le récit d'un séjour en Orient, celui de sa mission diplomatique auprès du khan des Tatares en Crimée en 1767-1769. La mort du père de Tott se situe au début de la seconde partie et signale l'importance de feu André de Tott dans la carrière du jeune François. Il mentionne brièvement sa mission auprès du souverain tatar en Crimée, sans évoquer la moindre information sur le contenu de ses instructions. Le silence sur la mission avortée du baron de Tott à Neuchâtel constitue une omission dans le texte. Notons ici que Jean-Jacques Rousseau résidait quelques années auparavant sur le territoire de la principauté de Neuchâtel durant son exil. À défaut de le rencontrer, le baron y connut peut-être quelques idées importantes du grand philosophe²⁰.

Ce récit de voyage est également bien garni d'anecdotes. L'histoire des Moldaves qui cachaient les vivres devant les voyageurs visait certainement le despotisme turc qui transforma les mœurs des descendants des anciens Romains. La rencontre avec un responsable du village des Moldaves est racontée sous forme de dialogue philosophique entre le baron, son guide turc (Ali aga) et le Moldave. Selon Larry Wolff, il faut y voir une mise

18 Voir sur ce sujet l'étude pertinente procurée par Thomas Kaiser, «The Evil Empire? The Debate on Turkish despotism in Eighteenth-Century French Political Culture», *The Journal of Modern History* vol. 72, n° 1. *New York on the Old Regime and the French Revolution : A Special Issue in Honor of François Furet* (Mars 2000) p. 6-34.

19 Voir sur cet auteur Paul Sadrin, *Nicolas-Antoine Boulanger (1722-1759) ou avant nous le déluge*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1986.

20 Sur le séjour du baron à Neuchâtel, voir Ferenc Tóth, «La mission secrète du baron de Tott à Neuchâtel en 1767», *Revue Historique Neuchâteloise*, n° 2, avril-juin 2003, p. 133-159.

en scène symbolique des représentants de trois Europes : l'Europe de l'ouest, l'Europe de l'est et l'Orient²¹. Malgré son sens philosophique caché, cette histoire suscita plus tard une critique sévère de la part de Brissot, le futur révolutionnaire, qui reprocha au baron d'avoir accusé les Moldaves de « friponnerie et de lâcheté²² ». En revanche, Tott défend la théorie selon laquelle les habitants de cette province descendent des anciens Romains et parlent toujours un dialecte latin²³. Il attribue naturellement la décadence des deux plus belles provinces de l'empire (Valachie et Moldavie) au despotisme oriental²⁴.

Le sujet principal de cette partie est bien entendu la description des Tatars, ce qui constitue un des objectifs des Mémoires indiqués également dans le titre. En effet, l'orientalisme naissant ne présentait pas beaucoup d'ouvrages d'information générale sur ce peuple nomade pourtant bien intéressant. Si l'on en croit l'orientaliste Joseph von Hammer-Purgstall, le livre de Tott figurait dans la liste symbolique contenant les neuf sources les plus importantes sur les Tatars²⁵. L'auteur nous les représente aussi avec une curiosité naturelle, et presque complètement dépourvue du sentiment européen de supériorité. En les observant, l'auteur admire ces peuples nomades. Ces « bons sauvages » présentaient indubitablement beaucoup de parallélismes et d'analogies avec les Européens pour le voyageur occidental. Les idées de Montesquieu et de Rousseau trouvèrent également un écho dans les représentations de ces Orientaux qui, plus proches de la nature, conservaient mieux que les Occidentaux l'héritage de leurs aïeux. Outre cela, il a établi une théorie selon laquelle les Européens avaient des racines qui remontaient aux Tatars. Selon cette théorie, la Tartarie (ou Mongolie) située sur les plateaux des montagnes du Caucase et du

21 Larry Wolff, *Inventing Eastern Europe : the Map of Civilization on the Mind of the Enlightenment*, Stanford, Stanford University Press, 1994, p. 69-74.

22 Cité par Jean Gaulmier, *L'Idéologue Volney (1757-1820). Contribution à l'histoire de l'orientalisme en France*, Beyrouth, Imprimerie catholique, 1951, p. 124.

23 Sur ce sujet, voir Nicolae Iorga, *Histoire des Roumains et de la romanité orientale* (5 vol.), Bucarest, 1937.

24 « Si l'on considère actuellement que la Moldavie & la Valachie sont plus surchargées d'impôts, & plus cruellement vexées, qu'elles ne l'étaient dans leur état le plus florissant, on pourra se faire une idée juste du sort déplorable de ces contrées. Il semble que le Despote, uniquement occupé de la destruction, croie devoir exiger davantage à mesure que les hommes diminuent en nombre & les terres en fertilité », *Mémoires*, p. 159.

25 Joseph von Hammer-Purgstall, *Geschichte der Chane der Krim unter osmanischen Herrschaft*, Aus der K.K. Hof. CND. Staatsdruckerei, Vienne, 1856, p. 15-16. Voir H. H. Howorth, *History of the Mongols from the 9th to the 19th Century*, Part II, Londres, 1830.

Tibet, avait été la première terre découverte, et par conséquent habitée par les hommes. Il en résulte, selon notre auteur, que les Goths étaient arrivés en Europe en venant de ce territoire²⁶. Une autre anecdote, où le baron demandant à un vieux Tatar des renseignements sur ses meubles qui avaient des formes remarquablement européennes et modernes, donne de la chair à cette hypothèse. La réponse du vieillard est tout à fait caractéristique : « Rien ne marque cependant mieux cette origine que vous désirez connaître ; ces meubles de famille ne peuvent être européens : nous sommes la tige aînée ; ce sont vos meubles qui sont Tartares²⁷. »

Le baron de Tott insiste, lui, sur l'enrichissement que représentent les contacts entre Européens et Orientaux. Il prétend y jouer un rôle civilisateur : il initia les Tatars au secret de l'électricité, ce qui lui valut une réputation d'enchanteur ou de sorcier, titre qu'il recevra également à la fin de sa vie au village de Tarcsa (aujourd'hui Bad Tatzmannsdorf en Autriche) en Hongrie²⁸. Il fit également au khan Kirim Girây l'éloge de la littérature française, louant en particulier Molière dont il envisageait même de faire traduire les pièces en langue tatare ; il ne cacha point au souverain tatar la pensée philosophique de l'époque, surtout celle de Montesquieu sur l'influence des climats sur les hommes, qui engendra des échanges d'idées intéressants entre les deux interlocuteurs. Le baron, lecteur enthousiaste de Montesquieu, ne manqua pas de jouer le même jeu de miroir littéraire que l'auteur des *Lettres persanes* suivant ainsi une longue tradition littéraire en France²⁹. La critique de la société française inspirée de Molière ressort de l'incompréhension du khan devant le cas du « bourgeois gentilhomme³⁰ ».

26 *Mémoires*, p. 193.

27 *Ibid.*, p. 233.

28 Extrait d'une lettre du baron de Tott à Choiseul (le 22 février 1768) : « j'avais préparé, Monseigneur, quelque chose de plus intéressant pour un Prince que je savais aimer les sciences, c'était l'électricité dont cette nation n'avait pas même entendu parler. Ce moyen que j'avais employé avec succès à Constantinople pour attirer chez moi plusieurs personnes en place me paraissait fait pour réussir d'autant mieux ici, qu'il n'y a pas même les connaissances fausses qui unissent toujours aux sciences ; en effet, cette machine s'est bientôt faite une telle réputation, que sur le compte qui en a été rendu à Maxud Gueray, il m'a prié de la lui faire voir ». Bibliothèque Municipale de Versailles, série MS, L. 278, Mission de Crimée en 1767, p. 125-126.

29 Voir à ce sujet Clarence Dana Rouillard, *The Turk in French History, Thought, and Literature (1520-1660)*, Paris, Boivin, 1941.

30 « Il sentit de lui-même que le Tartuffe était préférable à Pourceaugnac ; mais il ne put concevoir que le sujet du Bourgeois Gentilhomme existât dans une société où les lois

La valeur historique de cette partie est importante, car il s'agit de la relation des événements politiques et militaires de cette période. Tott rend compte des négociations avec les chefs des confédérés polonais à Dankow, près de Hotin. Le rôle d'intermédiaire joué par le baron entre Tatars et Polonais nous rappelle les considérations de Jean-Jacques Rousseau sur le gouvernement de Pologne :

Je vois tous les États de l'Europe courir à leur ruine. Monarchies, républiques, toutes ces nations si magnifiquement instituées, tous ces beaux gouvernements si sagement pondérés, tombés en décrépitude, menacent d'une mort prochaine ; et la Pologne, cette région dépeuplée, dévastée, opprimée, ouverte à ses agresseurs, au fort de ses malheurs et de son anarchie, montre encore tout le feu de sa jeunesse ; et elle ose demander un gouvernement et des lois, comme si elle ne faisait que de naître. Elle est dans les fers et discute des moyens de se conserver libre³¹.

Le baron nous donne une description détaillée de l'incursion des Tatars dans la Nouvelle Serbie à laquelle le baron de Tott participa également. Le khan partit de Kaouchan, localité située en Bessarabie, au sud de Bender, le 7 janvier 1769 avec son armée composée de contingents tatars et de spahis turcs. Le baron exalta les valeurs militaires des Tatars en les comparant à la lâcheté des troupes turques. La critique dirigée contre les Turcs renforça celle du despotisme oriental, tandis que les Tatars apparaissaient comme de « bons sauvages » issus des romans des Lumières. L'incursion consista à dévaster le pays, en brûlant les villes et villages après avoir pillé et réduit en esclavage les habitants dont beaucoup de Polonais³². Notons ici que quelques années auparavant, à l'écriture de son *Contrat social*, Rousseau avait foi dans la force des Tatars contre la Russie :

L'empire de Russie voudra subjuguier l'Europe, et sera subjugué lui-même. Les Tartares, ses sujets ou ses voisins, deviendront ses maîtres et les nôtres, cette révolution me paraît infaillible. Tous les rois de l'Europe travaillent de concert à l'accélérer³³.

ont fixé les différents états d'une manière invariable, & j'aimai mieux lui laisser croire que le Poète avait tort, que d'entreprendre de le justifier en lui présentant le tableau de nos désordres... », *Mémoires*, p. 201.

31 *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, J.-J. Rousseau, *Œuvres complètes* t. VI. *Écrits politiques et économiques* 3, éd. par R. Trousson et F. S. Eigeldinger, Genève-Paris, Slatkine-Champion, 2012, p. 715-716.

32 *Mémoires*, p. 214. Cf. Comte de Saint-Priest, *Mémoires*, tome I, Paris, 1929, p. 124-125.

33 *Du contrat social ; ou, principes du droit politique*, J.-J. Rousseau, *Œuvres complètes* t. V. *Écrits politiques et économiques* 2, éd. par R. Trousson et F. S. Eigeldinger, Genève-Paris,

La troisième partie nous relate le deuxième séjour du baron à Constantinople. C'était la glorieuse époque de son activité militaire modernisatrice en Orient. Néanmoins, sa tâche fut fort difficile. Dans ses Mémoires, il évoque les nombreuses difficultés qui empêchaient son activité réformatrice. Il critique particulièrement les préjugés religieux des Turcs. Sur la proposition du comte de Saint-Priest, le Reïs Efendi³⁴ envoya le baron de Tott à la fin du mois de juillet 1770 pour rendre le détroit des Dardanelles apte à une résistance efficace contre la flotte victorieuse de l'amiral Orloff³⁵. Tott trouva les châteaux des Dardanelles vulnérables et leurs défenseurs dans un état lamentable³⁶. À cette conséquence bien évidente du despotisme oriental s'ajoutait une direction militaire incompétente. Il en résulta des excès de troubles dont le baron de Tott rend compte d'une manière anecdotique dans son ouvrage. Il se moque souvent, dans cette partie, de la superstition des Turcs, de l'indiscipline de leurs troupes et de leur ignorance des armes savantes. L'anecdote la plus virulente est celle qui raconte le scandale provoqué par la découverte de poils de cochon dans les fouloirs des canons. Le baron ridiculisa les Turcs en leur révélant l'utilisation de la même matière lors de la peinture de leurs mosquées. Cet ultime raisonnement du baron de Tott finit par convaincre les Turcs : « Vous voyez donc que puisque le poil de cochon ne souille pas vos Mosquées, il n'y a nul inconvénient à vous en servir contre vos ennemis³⁷. »

Rappelons ici que Rousseau souligne également les dangers de la mauvaise religion qui trompe les gens en les rendant crédules et superstitieux³⁸.

Slatkine-Champion, 2012, p. 513-514.

34 Fonction de ministre des Affaires étrangères.

35 Centre des Archives Diplomatiques de Nantes, Constantinople série A, fonds Saint-Priest 45, p. 407.

36 « Mon premier soin fut d'examiner l'état des Châteaux ; mais il suffisait de jeter un coup d'œil sur les soldats chargés de leur défense pour juger qu'il n'y avait pas plus de ressource dans le moral que dans le physique. La terreur s'était tellement emparé des esprits, qu'on s'expliquait hautement sur l'abandon des batteries au premier coup de canon. » *Mémoires*, p. 254-255.

37 *Mémoires*, p. 275.

38 « Mais elle est mauvaise en ce qu'étant fondée sur l'erreur et sur le mensonge, elle trompe les hommes, les rend crédules, superstitieux, et noie le vrai culte de la Divinité dans un vain cérémonial. Elle est mauvaise encore, quand, devenant exclusive et tyrannique, elle rend un peuple sanguinaire et intolérant, en sorte qu'il ne respire que meurtre et massacre, et croit faire une action sainte en tuant quiconque n'admet pas ses dieux. Cela

Le dernier livre des Mémoires correspond à la dernière mission diplomatique du baron de Tott, effectuée en Orient en 1777-1778 lors de l'inspection des représentations françaises du Levant et de la Barbarie. Cette mission fit un grand bruit à l'époque car il s'agissait d'une double mission : effectuer un contrôle des postes français de la Méditerranée d'une part, et établir reconnaissance militaire et plan d'occupation de l'Égypte en secret. Le choix du baron pour le poste d'inspecteur par le ministre de la Marine, Antoine de Sartine³⁹, dérouta les responsables de la diplomatie française. Le comte de Saint-Priest, ambassadeur de France à Constantinople lors des réformes du baron dans cette ville en 1770-1774, fut d'autant plus choqué qu'un officier ayant servi pendant longtemps sous sa direction durant son ambassade, fut choisi afin de contrôler son administration⁴⁰. D'une façon paradoxale, le comte de Saint-Priest fut également favorable à ce projet du partage de l'Empire ottoman, notamment à l'idée de l'occupation de l'Égypte qui constitua la mission secrète du baron de Tott. D'après ses mémoires, il envoya même une proposition sur ce sujet au ministère des Affaires étrangères⁴¹. Néanmoins, le comte de Vergennes s'opposa à tout projet menaçant l'intégrité de l'Empire ottoman qu'il considérait comme la seule force capable de garantir la stabilité au Moyen-Orient et, outre cela, une force alliée traditionnelle de la France.

Le texte de cette partie des Mémoires suit également la logique du journal. Toutefois, le sujet de l'Égypte constitue la partie dominante de cette unité. Cela signifie indubitablement l'importance accordée à cette province de l'Empire ottoman. Conformément à sa mission secrète

met un tel peuple dans un état naturel de guerre avec tous les autres, très nuisible à sa propre sûreté. » *Du contrat social; ou, principes du droit politique*, J.-J. Rousseau, *Œuvres complètes* t. V, *Écrits politiques et économiques* 2, éd. par R. Trousson et F. S. Eigeldinger, Genève-Paris, Slatkine-Champion, 2012, p. 607.

39 Antoine-Raymond-Jean-Galbert-Gabriel de Sartine, comte d'Alby, né à Barcelone en 1722, mort en 1801, lieutenant général de police depuis le premier décembre 1759, chargé le 12 décembre 1761 de l'instruction concernant les prévarications du Canada. Lors de la Révolution, il émigra en Espagne.

40 C. de Saint-Priest, *Mémoires*, tome I, Paris, Calmann-Lévy, 1929, p. 160.

41 « La possibilité de la chute du colosse ottoman ne me sembla pas impossible, et je me mis à examiner lequel de ses débris pourrait convenir à la France. Je jetai les yeux sur l'Égypte, comme le pays le plus riche, le plus aisé à conquérir et peut-être à garder. J'observai qu'aucune puissance ne pourrait lutter à cet égard avec la France [...]. Je rédigeai un mémoire sur cet objet et je l'envoyai à la Cour. Il doit se trouver au dépôt des Affaires Étrangères. » *Ibid.*, p. 138-139.

dans cette contrée, le baron de Tott envoya ultérieurement au roi un mémoire sur la possibilité de conquête de l'Égypte⁴². Même après un examen superficiel du texte, il nous apparaît clairement qu'il s'agit d'une source élémentaire sur la genèse du quatrième livre des *Mémoires du baron de Tott sur les Turcs et les Tartares*. Certaines parties furent recopiées et reproduites soit intégralement soit avec des modifications légères dans le texte imprimé. Selon les recherches de Christophe Farnaud, nous connaissons même les proportions exactes des passages identiques ou ressemblants des deux ouvrages. Presque la moitié (44 %) du compte rendu de la mission secrète du baron fut littéralement recopiée dans les mémoires imprimés, et un quart (24 %) y fut reproduit avec des changements permettant de déceler des ressemblances indubitables⁴³. Il est donc évident que le mémoire diplomatique, n'ayant pas atteint son but dans les cercles du gouvernement, fut réutilisé dans cet ouvrage explosif tout en dénonçant les abus du despotisme oriental et prépara le climat politique favorable à une intervention militaire. C'est avec beaucoup de raison qu'Henry Laurens classa cet ouvrage parmi ceux qui formaient l'opinion publique de l'époque⁴⁴.

En parcourant les provinces arabo-musulmanes de l'Empire ottoman, le baron de Tott fut toujours attentif aux caractères distinctifs des peuples. Il réunit ses impressions sur ces peuples dans le quatrième livre de ses Mémoires. Ces fragments de texte reproduits et insérés dans un cadre anecdotique concernent surtout l'état général de l'Égypte⁴⁵. Ils offrent une description géographique, économique, anthropologique et ethnographique du pays et de ses habitants. Ce tableau des mœurs, en représentant les Égyptiens comme naturellement doux, gais, mais faibles et superstitieux, en donne une image peu flatteuse. Ils sont ainsi

42 Une copie de ce mémoire se trouve au Service Historique de la Défense (série MR Égypte, *Reconnaissances jusqu'en 1830 ; Examen de l'état physique et politique de l'Empire Ottoman et des vues qu'il détermine relativement à la France*). Voir François Charles-Roux, *Le Projet français de conquête de l'Égypte sous le règne de Louis XVI*, Le Caire, Imprimerie de l'Institut français d'archéologie orientale, 1929.

43 Christophe Farnaud, *Culture et politique : la mission secrète du baron de Tott au Levant (1776-1779)*, Mémoire de maîtrise préparé sous la direction de Jean Meyer, Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), 1988, p. 136.

44 Henry Laurens, *Les Origines intellectuelles...*, *op. cit.*, p. 63.

45 Dans le quatrième tome des *Mémoires* une partie correspond *grosso modo* au chapitre « L'État actuel de l'Égypte d'un rapport du manuscrit du baron fait au cours de sa mission secrète en Égypte ». Voir Ferenc Tóth, « Un Hongrois en Égypte avant Napoléon », *Revue historique des armées*, n° 270, année 2013, p. 15-22.

nettement différenciés des Turcs et des Tatars : « Cependant les Égyptiens ont dans l'exercice de leurs préjugés, moins de férocité que les Turcs, qui ont moins de superstitions. C'est que ceux-ci sont orgueilleux, et que les Égyptiens ne sont que faibles⁴⁶. »

Conformément à la théorie développée dans le *Discours préliminaire* sur les rapports qui existaient entre les forces morales et physiques et les gouvernements, le baron de Tott exprime un verdict sévère sur l'élite militaire de la province égyptienne symbolisée par la tyrannie des Mamelouks qui déstabilisent l'ordre public et détruisent les traces glorieuses de l'Antiquité. Les deux civilisations présentent un contraste profond, un antagonisme saisissant. Cela prouve aussi implicitement la nécessité d'un changement capable de reconstruire une civilisation de grandeur à laquelle le pays était prédestiné par sa position favorable :

Après avoir considéré les monuments de l'Égypte, la beauté du ciel, la population, l'activité des habitants, et la richesse des productions, il ne reste plus qu'à jeter un regard de mépris sur son gouvernement. Des enfants Géorgiens, transportés et vendus en Égypte, y repeuplent dix à douze mille Mamelucs ; ce petit nombre fournit les Beys, qui ordonnent la tyrannie, les Officiers subalternes, plus cruels que leurs maîtres, & les troupes qui exécutent et ajoutent toujours à la barbarie⁴⁷.

En réalité, le baron fut chargé de préparer un plan militaire de la conquête de l'Égypte durant sa mission au Moyen-Orient en 1777-1778. Bien entendu le projet d'occupation de l'Égypte proposé par le baron au gouvernement français ne figure guère dans le quatrième livre de ses *Mémoires*. En revanche, le texte n'est pas complètement purgé des allusions et des insinuations concernant l'occupation de la plus riche province de l'Empire ottoman :

Après avoir jeté un coup d'œil sur ces monuments, qui, par leur masse et leur antiquité, semblent plutôt appartenir à l'Univers qu'à l'Égypte en particulier, examinons l'état actuel de ce Royaume. Si l'on voulait l'envisager sous les rapports qui constituent la puissance d'un État, la politique pourrait peut-être ne voir qu'avec une sorte de mépris cette grande métropole du monde, le berceau de toutes les sciences & de tous les arts, n'être plus aujourd'hui qu'une Province de l'Empire le moins puissant⁴⁸.

46 *Mémoires*, p. 343.

47 *Ibid.*, p. 344.

48 *Ibid.*, p. 338.

Son récit de voyage au Moyen-Orient est riche en remarques philosophiques et politiques sur l'influence du rôle du relief sur la structure politique des sociétés, et par ce biais, sur la genèse des minorités ethniques et religieuses. Les montagnes furent perçues par le baron de Tott comme les remparts de la liberté contre le despotisme ottoman. Les Kurdes et des Druzes lui présentaient des exemples frappants de cette théorie.

Il évoquait aussi cette idée à propos de la Crimée : « Les lieux les plus escarpés ont toujours été l'asile de la liberté, ou le repaire de la tyrannie. Les rochers sont en effet le site le plus capable de dissiper les craintes qui assiègent les oppresseurs et les opprimés⁴⁹. »

Le baron de Tott découvrit également chez les Druzes une variété de minorités très curieuses dans les montagnes. Conformément à sa théorie sur l'influence des montagnes sur les mœurs de leurs habitants, il constata qu'il y avait une certaine fragmentation des minorités religieuses dans ces endroits escarpés. Il y trouva des sectes idolâtres à côté de communautés chrétiennes et musulmanes. Ces minorités très particulières adoraient souvent des phénomènes de la nature leur offrant une diversité extraordinaire :

Des Druzes de différentes sectes habitent la partie des montagnes que j'ai traversée : les Turcs les nomment Nuséris ou Anséris ; mais ces peuples rejettent l'une et l'autre de ces dénominations, pour conserver celle des Druzes, sans prétendre à la gloire des mystères impénétrables. On voit en effet le plus grand nombre adorer particulièrement le Soleil. À son lever, ils font trois genuflexions, et semblent vouloir prendre avec la main les premiers rayons de cet astre, pour se purifier en s'en frottant le corps. On croit que leur vénération ne dure que jusqu'au soir : on assure qu'ils se dédommagent pendant la nuit de cette continence du jour. Une autre secte adore, dit-on, la Lune, et réserve le jour à ses plaisirs. On trouve aussi dans ces montagnes des Gynécolatres⁵⁰, dont le culte moins mystérieux que celui que les Chinois rendent au Lingam, paraît avoir le même principe⁵¹.

L'objectif avoué de cette dernière partie des Mémoires fut de découvrir l'influence du despotisme sur les provinces éloignées de Constantinople, du centre du despote⁵². L'horreur du despotisme ne fut pas moins grande

49 *Ibid.*, p. 191.

50 « Gynécolatres : ce mot signifie adorateur des femmes ; mais comme pris dans le sens de la bonne compagnie, il ne peut convenir aux Druzes ; l'Auteur a fait ce composé Grec par respect pour les Dames. » (Note du baron de Tott.)

51 *Ibid.*, p. 357.

52 *Ibid.*, p. 315.

que dans la capitale ottomane. Les abus du système politique corrompu ne s'arrêtaient pas aux confins de l'Empire. Au contraire, le despotisme prenait des formes encore plus cruelles dans les contrées éloignées de la capitale. L'exemple le plus spectaculaire en fut donné par le pacha de Seïde (Saïda), Çezzâr Ahmed⁵³, le futur gouverneur de Syrie, qui avait une réputation particulièrement mauvaise à cause de ses actes de cruauté durant la guerre russo-turque. Par solidarité envers les Chrétiens assassinés par ce despote, le baron de Tott ne répondit guère aux courtoisies de Çezzâr pacha. La fin des Mémoires se réduit à la description de l'itinéraire sans entrer dans les détails de son inspection et sans donner une relation de ses résultats qui furent d'ailleurs fortement critiqués par ses contemporains.

Certaines idées de Rousseau se retrouvent dans le texte des Mémoires du baron de Tott. Si nous examinons les descriptions du despotisme par le baron de Tott nous y trouvons des références à la conception de la nature idéalisée de Rousseau. Le Discours préliminaire de ses Mémoires est particulièrement riche en exemples. Il y considère notamment la polygamie et l'esclavage comme systèmes contraires à la nature. La description du sérail et le fonctionnement du gouvernement ottoman présentent encore d'autres cas de figure du système dénaturé du despotisme dans les première et troisième parties des Mémoires. Le voyage chez les Tatars de Crimée ne fait que confirmer l'opposition nature/despotisme. Ces « bons sauvages » sont représentés comme des gens vivant de façon naturelle, bien différemment des Turcs corrompus et des Occidentaux éloignés également de l'état de nature. Enfin, la dernière partie consacrée au voyage au Moyen-Orient nous présente un autre parallélisme entre les idées des deux penseurs. L'exemple égyptien montre à la fois le souvenir d'un passé glorieux de l'Antiquité et le présent caractérisé par les troubles et la misère causés par le despotisme des petits tyrans locaux. Cette opposition peut avoir une lecture rousseauiste en soulignant la rupture d'un contrat social ancien ou bien, plus conforme aux idées du parti interventionniste du gouvernement de Versailles auquel le baron de Tott appartenait, elle peut aussi signifier la nécessité d'une colonisation pour rétablir l'ancienne splendeur du pays.

53 Voir sur ce personnage, Stanford. J. Shaw, *Ottoman Egypt in the eighteenth century, The Nizâmânâne-i Misir of Cezzâr Ahmed Pasba*, Cambridge, Harvard University Press, 1962 ; al-A. H. A. Sihâb, *Târîkh Ahmad Bâsâ al-Cezzâr*, éd. A. Chibli, Beyrouth, 1955.

Si le baron de Tott se montre sensible aux problèmes de la liberté dans un régime despotique, il semble ignorer les idées de Rousseau sur l'égalité et ne partage pas sa préférence en faveur du système démocratique. Notons ici que dans le vocabulaire diplomatique de l'époque, le mot « démocratie » avait une connotation plutôt péjorative et proche du despotisme. Elle apparaît dans les instructions du comte de Saint-Priest, ambassadeur de France à Constantinople nommé en 1768, sous cette forme :

On s'abuse lorsqu'on croit que la volonté du souverain en Turquie fait seule la loi de l'état. Elle est au contraire dans toutes les choses importantes assujettie à un examen et à des formes qui mettent le sort de l'empire entre les mains d'un ou de plusieurs particuliers. L'objet de cette institution est de faire régner la loi, mais les passions et la cupidité de ses dépositaires la trahissent souvent et c'est l'intérêt extrême que tout le monde a de les ménager qui leur assure une autorité excessive, laquelle n'est contrebalancée que par le pouvoir illimité que le Grand Seigneur a sur la personne et la vie de ses sujets. [...] Aussi le gouvernement intérieur a-t-il toujours été entre leurs mains, si ce n'est lorsque des actions d'éclat ou des talents supérieurs mettaient les sultans en état de disposer à leur gré des différents ordres de cette espèce de démocratie⁵⁴.

En conclusion, nous pouvons constater que les idées exprimées dans les Mémoires du baron de Tott sur les Turcs et les Tartares nous apparaissent à bien des égards similaires à celles contenues dans les ouvrages de Jean-Jacques Rousseau. Malgré le fait qu'il n'y eût vraisemblablement aucun contact direct entre les deux personnages et que Tott ne cite pas Rousseau directement, leurs idées peuvent être rapprochées sous certains points de vue. Comme nous l'avons montré plus haut, l'approche de l'influence du climat sur les systèmes politiques ou de la corrélation entre l'éloignement de l'état de nature idéalisée et le despotisme paraît très similaire dans la réflexion des deux penseurs. En ce qui concerne les liens éventuels entre les principes du *Contrat social* et *De l'origine de l'inégalité* de Rousseau et les idées critiques du baron de Tott sur les sociétés orientales, notre comparaison ne présente pas de résultats intéressants. La principale différence réside dans l'approche méthodologique des deux penseurs. Tandis que le baron de Tott se présente comme un

⁵⁴ Pierre Duparc (sous la dir.), *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française*, Tome XXIV, Paris, CNRS Éditions, p. 454.

expert des pays orientaux par sa longue expérience vécue sur le terrain, Rousseau nous apparaît comme un philosophe formulant une pensée générale sur les institutions politiques qui, *mutatis mutandis*, peut être valable sur les territoires arabo-musulmans de l'Empire ottoman aussi.

Ferenc TÓTH
Centre de recherches
en sciences humaines
Académie hongroise des sciences,
Budapest